LA BRÉNOSIENNE

6 mai 2020

Retrouvez toutes les infos et bien plus sur le site de la commune, à enregistrer dans vos favoris : www.saintvran.fr.

Dans le contexte actuel lié au COVID 19, Il est essentiel que vous soyez informés de ce que la municipalité fait et de ce qui se passe dans notre commune. Nous publions régulièrement les informations utiles sur le site internet (www.saintvran.fr). Pour autant, un certain nombre d'entre vous ne consulte pas le site, ou n'y a pas accès pour différentes raisons. Il est donc important de publier un second bulletin municipal spécial, et de le distribuer, en respectant toutes les mesures de précautions nécessaires. Le confinement a des conséquences sur la vie quotidienne de chacun de nous. Soyez responsables, pour vous-mêmes, pour vos proches, pour Saint Vran. Les élus sont à vos côtés, ils ont à cœur d'être à l'écoute de vos besoins et de veiller à la continuité, autant que possible, de notre service public.

La date du déconfinement approche, en principe, pour notre territoire, je vous invite à faire preuve d'une grande prudence dans les jours à venir pour ne pas favoriser une nouvelle vague de contamination.

Evelyne Gaspaillard, maire

Réouverture de l'école et des services périscolaires

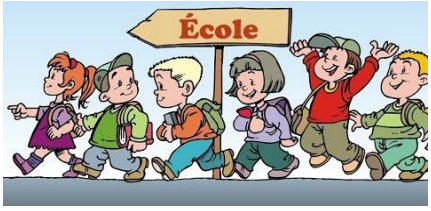

A Saint Vran, la majorité des employés sont restés en activité après le 16 mars. L'école a pu faire l'objet d'un entretien approfondi dès l'instauration du confinement. Il en a été de même pour tous les bâtiments communaux : garderie, dortoir, salle de restauration, cuisine, salle polyvalente, bibliothèque, salle des associations et préau du Guédou.

Le souhait de la municipalité est d'assurer l'accueil des enfants dès le 12 mai : le personnel présent et les locaux disponibles nous permettent d'envisager la réouverture de l'école. L'organisation dépendra donc du nombre d'enfants, elle sera affinée au fil des jours. Les repas pourront être pris soit dans la salle habituelle soit dans la grande salle polyvalente. Tout au long de la journée, le lavage des mains sera renforcé, du gel hydroacoolique sera également disponible (il sera également mis à disposition pour l'école privée). Les adultes porteront un masque : si l'inspection d'académie avait du retard dans l'approvisionnement, la municipalité leur distribuera des masques tissus réalisés par des couturières. Concernant le trajet en car, le nombre d'enfants permet d'assurer une certaine distance entre eux.

Les parents d'élèves de l'école publique seront informés et associés. Il en sera de même pour l'école privée concernant la garderie municipale, le transport scolaire et la restauration municipale.

Rappels des gestes barrières :

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter.

Saint Vran
bulletin municipal

Cérémonie du 8 mai

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, a précisé les modalités d'organisation des cérémonies du 8 mai 2020. Une cérémonie, présidée par le Président de la République, aura lieu le matin à Paris, à l'Arc de triomphe, en présence d'un nombre restreint d'autorités civiles et militaires. Cette cérémonie nationale ne sera pas ouverte au public mais sera retransmise en direct à la télévision.

Pour notre commune, un **dépôt de gerbe** au monument aux morts, en comité très restreint d'élus avec toutefois la présence de monsieur Roger Laubé, porte-drapeau, aura lieu le **8 mai à 11h00** en respectant strictement les mesures de distanciation. **Cette cérémonie ne sera pas ouverte au public**.

Mise à disposition de masques

Dans la perspective du déconfinement à venir, il apparaît déterminant d'équiper la population de masques de protection, lavables et réutilisables, pour permettre, à chacun de pouvoir se déplacer hors de son domicile dans des conditions sanitaires optimales. Un achat groupé, de toutes les communes de Loudéac Communauté Bretagne Centre, a été réalisé auprès de la société Armorlux. La livraison est programmée la dernière semaine de Mai et la première semaine de Juin. Ces masques gratuits pour les Brénosiens seront distribués, par les élus, sous enveloppe dans les boites à lettres, accompagnés de consignes d'utilisation.

Merci aux couturières qui ont réalisé des masques pour leurs proches, amis, voisins et plus….

Pass communes solidaires

En complément des dispositifs d'aides régionales et nationales (Fonds Nationale de Solidarité, Prêt garantie par l'état, Prêt BPI, Fonds de résistance), tous les maires de notre communauté de communes ont donné leur accord pour verser 20€ par habitant afin de financer la création d'un dispositif de soutien à l'économie en direction des TPE (toutes petites entreprises). Cet effort collectif permet de constituer un fonds **d'un million d'euros**. C'est la P**lateforme Initiative Locale** qui aura la charge de l'instruction des dossiers.

Le comité d'experts, notamment en comptabilité privée, de cette plateforme instruira deux accompagnements possibles :

- ✓ Une avance remboursable à hauteur de 1 000€
- ✓ Une aide directe de 2 000€

Une documentation complète sera prochainement disponible en Mairie.

Réouverture de la mairie

Il est important de rappeler que l'accueil téléphonique est, et a toujours été, assuré tous les lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi qu'un accueil physique sur rendez-vous. La réouverture aura lieu selon les recommandations nationales en assurant la sécurité de tous, personnel et public.

Fermeture de la Bibliothèque

La bibliothèque restera fermée ce mois de mai. Si vous souhaitez emprunter des livres ou des revues, vous pouvez contacter la mairie au 02.96.56.10.77.

Calendrier des travaux

Signalétique au sol

Initialement prévus cet hiver, ces travaux ont été retardé en raison du mauvais temps. Malheureusement la fermeture de l'entreprise en cette période de confinement retarde d'autant plus la réalisation des chantiers : il est donc difficile d'obtenir une date de mise en œuvre.

Beffroi de l'église et désherbage du clocher

Les travaux de restauration du Beffroi, et le nettoyage du clocher, initialement souhaités au mois de juin, ne pourront être entrepris qu'après l'été. L'entreprise est, elle aussi, à l'arrêt depuis le début du confinement.

Fauchage des accotements

Ces travaux seront mis en œuvre avant la fin du mois de Mai.

Alerte aux chardons

Par sa capacité de dissémination importante et la forte concurrence qu'il exerce sur les cultures, le chardon des champs est une des adventices vivaces les plus redoutées.

A partir d'une racine colonisatrice (horizontale), les drageons émergent. Ils colonisent les parcelles par taches qui s'agrandissent rapidement. La dissémination des graines (aigrettes plumeuses) par le vent contribue à créer de nouveaux foyers. A partir de 4-5 feuilles, les plantules mettent en place le système souterrain de multiplication végétative.

Le stade « bouton floral » est la période idéale pour la destruction : c'est à ce stade que les réserves dans les racines de la plante sont les plus faibles.

L'entretien régulier des bords de champs et des parcelles en jachère est la première mesure à mettre en œuvre. La fauche ou le broyage des chardons avant floraison évite leur dissémination. **Cette destruction est obligatoire** (arrêtés préfectoraux) pour les agriculteurs, mais aussi pour les particuliers et les gestionnaires des espaces publics.

Réouverture des déchetteries

À compter du mercredi 6 mai 2020 :

L'accès aux professionnels se fera, sans rendez-vous pour tous les dépôts

L'accès aux Particuliers sera autorisé en fonction de la plaque d'immatriculation des véhicules : dernier numéro de la plaque d'immatriculation pair, accès les jours pairs ; dernier numéro de la plaque d'immatriculation impair, accès les jours impairs.

- ✓ Un pré-tri devra être effectué avant de se rendre à la déchetterie afin de diminuer les temps d'attente. si ce n'est pas le cas le déposant sera prié de quitter la déchetterie.
- ✓ Le déposant effectue seul son dépôt et doit respecter la distance de sécurité avec le gardien
- ✓ Un seul passage autorisé par jour.
- ✓ 3 déposants autorisés en haut de quai à une distance réglementaire.
- ✓ Il ne sera pas possible de déposer des déchets verts et se rendre ensuite en haut de quai pour d'autres dépôts (circulation spécifique) ou vice versa
- ✓ Les déposants doivent être munis d'une attestation dérogatoire sur laquelle est cochée la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ». (Jusqu'au 11 mai 2020)

Du mercredi 6 mai 2020 au samedi 09 mai 2020, seuls les déchets verts seront acceptés

En cas de non-respect du protocole d'accueil ou de comportements inadaptés les contrevenants s'exposent à des sanctions.
Ces précautions pourront entrainer des temps d'attente relativement long ! Nous vous remercions de rester courtois et de respecter les conditions de circulation.
Si la file d'attente de véhicules à l'entrée de la déchetterie est trop importante, Nous vous demandons de reporter votre dépôt à un autre jour !

NOUVEAU PLANNING D'OUVERTURE DES DECHETTERIES
A compter du mercredi 6 mai :

DECHETTERIES	Jours d'ouverture 9H-11H45 - 14H-17H45	Jours d'accès plaque d'immatriculation Paire	Jours d'accès plaque d'immatriculation Impaire
MERDRIGNAC ZA de l'hyvet	Mardi Samedi	12/05-16/05-26/05-30/05-02/06-06/06-16/06-20/06-30/06-……	09/05-19/05-23/05-09/06-13/06-23/06-27/06-…
LE MENE ST GOUENO les quatre routes	Lundi Jeudi	14/05-18/05-28/05-04/06-08/06-18/06-22/06-…	07/05-11/05-25/05-11/06-15/06-25/06-29/06-…